

**9 SEPTEMBRE 2021**

**CAS CONFIRMÉS TEST PCR : 66**  
**TESTS PCR EFFECTUÉS : 667**  
**CLUSTERS : plus d'une dizaine sur toute la Nouvelle-Calédonie.**

- **CONFINEMENT STRICT PENDANT 15 JOURS DEPUIS LE 7 SEPTEMBRE À MIDI.**
- **LE PORT DU MASQUE (TYPE CHIRURGICAL OU UNS1) EST OBLIGATOIRE.**
- **L'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE EST OBLIGATOIRE.**



## CONTACTS UTILES

**Numéro vert gratuit 05 02 02**

Cellule d'information au public **26 63 26**

Vice rectorat **05 00 16**

## L'ÉTAT DÉCLARE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

### AIDES RENFORCÉES POUR LES ENTREPRISES CALÉDONIENNES

L'État d'Urgence Sanitaire (EUS) permet un élargissement des aides du Fonds de Solidarité aux entreprises locales.

#### Le FSE (aides du fonds de solidarité)

Depuis le mois de juin, seules les entreprises qualifiées de "durablement impactées" étaient éligibles aux subventions au titre du FSE. Avec l'EUS, l'ensemble des entreprises locales impactées par les mesures de restrictions imposées va pouvoir en bénéficier. Les modalités pour le mois de septembre seront connues à la fin du mois.

#### Le dispositif de prise en charge des coûts fixes est maintenu.

**A compter du mois d'octobre, la condition minimale de chiffres d'affaires (un million d'euros) sera supprimée.**

Les formulaires de demande d'aide seront mis en ligne en octobre sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

#### Le Prêt Garanti par l'Etat (GPE) est toujours en vigueur jusqu'à fin décembre 2021.

L'aide ad hoc à la trésorerie, en complément du PGE, s'applique également jusqu'à fin décembre 2021.

#### Renseignements

[fondsdesolidarite@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:fondsdesolidarite@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

[aidetresorerie@nouvelle-caledonie.gouv.fr](mailto:aidetresorerie@nouvelle-caledonie.gouv.fr)

**LA PROVINCE SUD ANNONCE LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU PLAN D'URGENCE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES IMPACTÉES PAR CE 3<sup>E</sup> CONFINEMENT DANS LES PROCHAINS JOURS.**

**UNE LARGE COMMUNICATION SERA DIFFUSÉE SUR LA PAGE**

**[FB PROVINCE SUD 100 % PRATIQUE](#) ET SUR SON SITE INTERNET.**

# VACCINATION

## LA PROVINCE SUD SOLLICITE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ VOLONTAIRES.

AFIN DE RÉPONDRE À  
L'AFFLUX DE CALÉDONIENS  
QUI SOUHAITENT SE FAIRE  
VACCINER, LA PROVINCE SUD  
SOUHAITE RECRUTER PAR LE  
BIAIS DE VACATIONS DES  
MÉDECINS, INFIRMIERS, MAIS  
AUSSI DES DENTISTES OU  
PROFESSIONNELS  
PARAMÉDICAUX ETC., FORMÉS  
À LA VACCINATION.

Les professionnels intéressés peuvent  
se manifester par mail, à l'adresse  
suivante :  
[dpass.srhm.rh@province-sud.nc](mailto:dpass.srhm.rh@province-sud.nc).

## LES CENTRES DE VACCINATION

- **KO WE KARA** : Le public peut se faire vacciner **gratuitement** de 8 h à 18 h et 6 jours sur 7, du lundi au samedi inclus.
- **LES CMS** : du lundi au vendredi.

## DATES PONCTUELLES

- **BOULARI** : Vendredi 10 septembre à la salle omnisport (initialement prévu à la salle des communautés du Vallon Dore).
- **NOUMÉA** : Samedi 11 septembre dans la salle d'honneur de la mairie de 8h à 16h.
- **PAÏTA** : le lundi 27 septembre à l'Arène du Sud.

**Les personnes souffrant d'allergie doivent se faire impérativement vacciner au Médipôle.**

## TEST PCR

**Seules les personnes qui présentent des symptômes (nez qui coule, toux, fièvre, perte de l'odorat) doivent aller se faire dépister au « Drive in » à l'ancien CHT Gaston-Bourret.**

- **Drive aux urgences de l'ancien CHT 8h-17h.**
- **Drive sans RDV sur le parking du centre médico-social de RS à partir de lundi.**
- **la capacité de dépistage total est environ de 800 tests PCR par jour. mais l'usage des tests doit être optimisés.**
- En l'absence de symptômes, aucun test ne sera réalisé.
- En cas de symptômes, il faut s'isoler, respecter les gestes barrière, porter un masque et contacter son médecin.